



Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Les comptes rendus du Conseil Municipal

Les informations communautaires

Les annonces – Les informations

Le carnet familial

La vie scolaire et périscolaire

La vie associative

La vie du village

Le calendrier des fêtes et des manifestations

La bûche de Noël

Se prémunir du froid

Le pacte civil de solidarité

Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

« L'eau du fleuve ne retourne pas à sa source ». **Proverbe africain.**

« L'homme a inventé la montre, mais Dieu a inventé le temps ». **Proverbe africain.**

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde ». **Jean d'Ormesson.**

Les fêtes approchent à grand pas. **Effectivement, le temps passe si vite.** Chaque année, rues, places et bâtiments publics de notre village se parent pour les fêtes de fin d'année. Des somptueux décors ornent à nouveau l'Hôtel de ville et en particulier la salle des fêtes créant ainsi une ambiance de Noël fort appréciée par tous ceux appelés à y séjourner pour passer un bon moment. Les agents communaux ont eu peu de temps pour tout installer avant le 2 décembre, jour choisi par Saint-Nicolas pour rendre visite aux enfants de l'école maternelle. Cette fin d'année a été dense pour eux, et j'en profite pour les remercier tous pour le dévouement avec lequel ils accomplissent leurs tâches dans les services administratifs, à l'école et dans les services techniques. J'aurai l'occasion de le rappeler lors de la cérémonie des vœux.

Je pensais être épargné en cette fin d'année, qui pourtant ne se présentait pas trop mal contrairement à l'année précédente, de quelque information peu réjouissante. En effet, notre village qualifié de «**centre-bourg**» et qui figure pourtant en bonne position dans le niveau de caractérisation de l'armature territoriale de l'arrondissement et pour le développement (Etudes actuelles sur le schéma de cohérence territoriale (SCOT) auxquelles je participe), **pourrait** faire l'objet d'une mesure de carte scolaire à la rentrée de septembre 2018. C'est-à-dire le retrait du 4^{ème} poste élémentaire lié à la baisse annoncée des effectifs scolaires. C'est l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) qui vient de me l'annoncer. En clair, nous pourrions perdre une classe sur quatre de l'école élémentaire. Cette information n'aura valeur officielle qu'après notification de retrait au maire par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) prévue en janvier 2018.

« Restaurer l'attractivité du centre-bourg », voilà ce que l'on peut entendre ici ou là au cours des nombreuses réunions qui occupent notre temps! Il s'agit de recréer, maintenir ou développer une centralité. Cela passe par une action complète et combinée sur tous les leviers qui permettront d'améliorer la qualité de vie des habitants du centre-bourg mais également et par voie de conséquence du bassin de vie. Cela passe également par un mode de faire « ensemble » qui traduit la richesse du lien social présent dans les territoires ruraux ou périurbains. Force est de constater

que nous n'en prenons pas le chemin à Lorquin : perte de classe, restructuration du centre hospitalier et de la gendarmerie.... A ce rythme, les villages environnants de moindre population auront bientôt des « regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) » plus importants que le centre-bourg qui dispose pourtant d'une infrastructure scolaire adaptée et de qualité. Si les perspectives pour l'année prochaine sont si alarmistes dans le domaine scolaire, elles sont en grande partie dues au fait que Landange a quitté le RPI de Lorquin en 2011 pour rejoindre celui de Héming. **Pour restaurer l'attractivité du centre-bourg dans le domaine de l'enseignement il n'y a qu'une seule solution : tout remettre à plat et redéfinir la carte scolaire.** C'est du ressort de l'Inspection Académique et de la Préfecture. J'en avais déjà fait part à ces autorités l'an passé avec l'appui du Conseil Municipal et je serai probablement amené à le refaire prochainement.

Malgré cette vision sombre, j'en profite pour remercier très chaleureusement ceux qui contribuent à la réussite de ces fêtes et à la bonne marche de la commune tout au long de l'année : mes adjoints et le conseil municipal, nos employés communaux et également tous les gens de bonne volonté qui œuvrent sans relâche, consciencieusement et discrètement dans l'intérêt général.

Je n'oublie pas le monde associatif que la commune soutient, ce lien précieux entre les générations, les pompiers, les commerçants et les artisans, les enseignants et le personnel soignant, en particulier celles et ceux qui veillent et assistent les malades et les personnes vulnérables tout au long de l'année et pendant les fêtes, leur apportant ainsi un peu de chaleur et de réconfort.

Nous avons, en cette fin d'année, une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs familles qui demeurent dans la peine et pour nos malades pour qui les jours et les nuits sont parfois longs à vivre. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Enfin, le Conseil municipal, le Personnel communal et moi-même nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2018. Joyeux Noël, bonne et heureuse année à toutes et à tous et **rendez-vous le dimanche 7 janvier 2018 à 17 heures à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.**

Bonne lecture de ce bulletin et joyeuses fêtes.

Jean Pierre JULLY

Les comptes rendus du Conseil Municipal

[Les délibérations du conseil municipal](#)

[La séance du conseil municipal du 30 juin](#)

La Réforme des rythmes scolaires

Le Maire informe le conseil municipal du décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Une enquête auprès des parents a été distribuée le jeudi 29 juin 2017 afin de connaître s'ils sont favorables à la suppression des rythmes scolaires qui avait été mis en place en 2014 (à savoir 4,5 jours d'école par semaine).

Le Maire propose de revenir à la semaine des quatre jours en fonction des résultats de l'enquête consultative adressée aux parents. Les instituteurs de l'école maternelle et élémentaire sont favorables à cette suppression.

Le Maire va prendre contact avec les Maires du regroupement pédagogique intercommunal pour qu'ils prennent également une décision sur ce point.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de revenir à la semaine des quatre jours et de faire le nécessaire auprès des maires du RPI, du conseil départemental pour les transports scolaires et l'inspecteur de l'académie.

La séance du conseil municipal du 18 septembre

Urbanisme – PLU : Présentation du diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

La chargée de mission du Bureau d'études ECOLOR à Fénétrange, responsable de la réalisation du PLU à Lorquin, a présenté le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durables aux membres du conseil municipal, qui n'ont formulé aucune remarque particulière.

Une réunion publique de concertation sur la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme de la commune est prévue le 16 octobre 2017 à 20h à la salle des fêtes.

Affaires scolaires

- Le conseil municipal décide d'acheter un nouveau vidéoprojecteur avec un écran pour l'école élémentaire.
- La directrice de l'école élémentaire sollicite une aide de la commune pour un projet de classe culturelle (Concert de l'Orchestre Philharmonique) à Strasbourg. Le conseil municipal décide de prendre en charge l'entrée du concert des 55 élèves soit 330,-€.
- Le conseil municipal accorde une subvention de 90,- €/élève lorquinois de l'école élémentaire pour le projet de classe de voile au bord du Lac Der-Chantecoq à Giffaumont dans la Marne. 11 élèves lorquinois sont concernés, pour ce séjour.

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud – Nouveaux Statuts

Suite à la fusion des Communauté de Communes, au 1^{er} janvier 2017, la CCSMS a transmis aux communes leurs nouvelles compétences. Les statuts révisés intègrent les nouvelles compétences transférées obligatoirement à la CCSMS (développement économique, promotion du tourisme, Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations, aire d'accueil des gens du voyage), les compétences transférées au choix de la collectivité, optionnelles ou facultatives.

La CCSMS rappelle dans le texte que plusieurs compétences, exercées précédemment par une ou plusieurs communautés de communes en totalité ou seulement partiellement vont être restituées aux communes concernées. En ce qui concerne notre commune, il s'agit de la compétence « éclairage public » qu'il faudra reprendre à notre charge. Cette restitution de compétences sera accompagnée d'une augmentation des attributions de compensation en faveur des communes concernées.

S'agissant du périscolaire, c'est la commune qui a cette compétence mais la communauté de communes des Deux Sarres versait une subvention d'un montant de 15 000,-€ au périscolaire « Les Lutins ». Celle-ci est indispensable au bon fonctionnement du périscolaire. Selon les informations du moment, la CCSMS ne versera plus cette somme après 2018.

En outre, la définition de « l'intérêt communautaire » mériterait d'être précisée.

Après avoir pris connaissance des nouveaux statuts de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud, communiqués par lettre du 20 juillet 2017, le conseil municipal se sent mis à marge des projets communautaires. Il décide de voter à la majorité contre ces statuts (1 abstention).

La séance du conseil municipal du 11 décembre

Contrat de maintenance des équipements d'aires de jeux - Chemin des Boules

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le contrat de maintenance pour l'aire de jeux Chemin des Boules pour une durée de 4 ans d'un montant de 221,85 € HT/an.

Travaux 2018 – Friche industrielle WEILER

En 2011, le conseil municipal avait préempté sur une friche industrielle « WEILER ».

Ces bâtiments étaient destinés à la démolition afin d'agrandir le parking du centre d'intervention de secours de Lorquin. Aujourd'hui, la commune peut prétendre à une subvention au titre du soutien à la requalification des friches à hauteur de 50 % avec la Région Grand Est.

Le conseil municipal autorise le maire à lancer une consultation pour la dépollution et la démolition des bâtiments et à solliciter une subvention auprès de la Région Grand Est.

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud –

a. Convention entre la CCSMS et les communes pour l'instruction du droit des sols

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les services de l'Etat ne réalisent plus l'instruction des demandes d'urbanisme de la commune, c'est la CCSMS.

Afin de sécuriser la procédure en matière de contentieux notamment, il est proposé de passer une convention avec toutes les communes souhaitant bénéficier du service.

Ce service est assuré à titre gracieux au bénéfice de la commune, pour une durée de 5 ans.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer la convention.

b. Adhésion et approbation des conditions générales d'utilisation de la centrale d'achats

Le conseil municipal décide d'adhérer à la centrale d'achats avec la CCSMS afin de pouvoir bénéficier de ses services (groupement de commandes,..).

Subvention exceptionnelle – Sportive Lorquinoise

Le conseil municipal, à la majorité (1 abstention) décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 500,- € à la Sportive Lorquinoise pour l'acquisition de matériels pour le football (budget 2018).

Tarif de remplacement de la vaisselle cassée à la Salle des Fêtes

Le conseil municipal décide d'actualiser le tarif de remplacement de la vaisselle cassée lors des manifestations organisées à la Salles des Fêtes, à compter du 1^{er} janvier 2018.

En effet, depuis 2004 les tarifs n'ont pas été actualisés.

Les informations communautaires

Du nouveau au pôle déchets

Le pôle déchets a mis en place de nouvelles bornes très utiles.



PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h (le jeudi uniquement de 10h à 12h) aux Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG.

☎ 0800 807 018 (GRATUIT depuis un poste fixe)
www.pays-sarrebourg.fr

NOUVEAU EN DÉCHÈTERIES

► **DES NOUVELLES MATIÈRES VALORISÉES.** Depuis novembre 2017, le **CARTON**, les **HUISSERIES**, le **POLYSTYRÈNE** et le **PLÂTRE** ont des contenants spécifiques en déchèteries pour être recyclés.

LES HUISSERIES

- portes,
- fenêtres,
- volets en bois, aluminium ou en PVC



LES CARTONS PLIÉS

(UNIQUEMENT cartons de déménagement et autres gros cartons)



LE PLÂTRE

LES BORNES À PAPIER

100 TONNES DE PAPIER

ont été déposées dans les bornes depuis juillet 2017, soit déjà **1000 €** en soutien à des projets scolaires du Pays de Sarrebourg.

RAPPEL :

LES CARTONS NE SONT PAS AUTORISÉS DANS CETTE BORNE.

► **UN MOYEN POUR ALLEGER SA POUBELLE DE TRI.**
En complément des bacs de tri, vous avez désormais la possibilité de déposer vos papiers dans les bornes d'apport volontaire qui :

1. sont disponibles 24h/24 et 7j/7
2. permettent une revente directe au papeter, préservant la confidentialité et la qualité des papiers
3. offrent une solution adaptée au désarchivage.



TOUTE L'ÉQUIPE DU PÔLE DÉCHETS VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES
ET UNE EXCELLENTE ANNÉE

2018

Les travaux

Travaux de rénovation de 4 logements communaux

Les six logements communaux rue Dr Lorain sont terminés et occupés depuis l'été. Une excellente opération de mise en valeur de notre patrimoine.



Réalisation d'un ensemble cuisine salle à manger à l'école élémentaire





Pour la rentrée scolaire 2017 nous avons projeté d'aménager une cuisine et une salle à manger dans notre école. C'est chose faite. Cet aménagement a été rondement mené par nos employés sous la houlette de Francis KURTZ. C'est une belle réussite au profit des enfants de notre péricolaire et des centres de loisirs. De plus, le traiteur qui a été choisi donne entière satisfaction jusqu'à présent. Les enfants y mangent très-bien.

Travaux futurs (début 2018)



La commune a acheté un hangar de 1000 m² avec parking auprès de Créa Métal pour y aménager différents espaces et notamment un local pour la lutte. C'est un bâtiment sein. Nous débuterons les travaux au début de l'année prochaine. Ce fut une bonne opportunité car un jour ou l'autre il nous faudra libérer le local loué auprès de la communauté de commune de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS). Un bon investissement aussi: une économie de 1000,-€/mois.

Les annonces – Les informations

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Ce projet, conduit en étroite coopération avec l'Inspection de l'Education Nationale est devenu réalité. L'école a ouvert sa classe pilote réservée aux tout-petits, âgés de 2 ans. Une fierté pour l'équipe enseignante, la municipalité et les familles concernées, qui attendent l'aboutissement de ce projet depuis plus d'un an. Dans la salle qui leur est dédiée, ils évoluent en petit comité. La rentrée de septembre a été pensée de manière échelonnée pour habituer ces nouveaux écoliers à cet environnement leur permettant ainsi de découvrir les locaux et d'apprendre à faire connaissance avec les autres enfants. Les 8 petits se comportent déjà comme des grands. « Il n'y a

pas eu de pleurs, même lors de l'accueil de Saint-Nicolas. Depuis la rentrée, leur intégration se fait très bien, ces tout-petits progressent très vite. Un encouragement pour l'équipe tout entière.



Les élections législatives (11 et 18 juin 2017)

Un député de la Nation originaire de Lorquin

Parmi les nouveaux représentants de la Nation élus dimanche 18 juin, à l'issue du deuxième tour des élections législatives, figure un enfant de Lorquin. Raphaël Gérard, de la République en Marche. Il a remporté le siège de député de la 4^{ème} circonscription de la Charente-Maritime, celle de Royan-Est et du Sud de la Charente.

Agé de 49 ans, Raphaël Gérard a été scolarisé au groupe scolaire Jules Crevaux de Lorquin puis au Collège des Deux Sarres avant de rejoindre le lycée Mangin à Sarrebourg. Il poursuit ensuite de brillantes études supérieures et obtient le diplôme de l'Ecole du Louvre en histoire de l'art en 1992 et en Muséologie en 1993. Il entame ensuite sa vie professionnelle dans la fonction publique territoriale et dans différents postes de direction avant de rejoindre la Charente. Bravo Raphaël. Un beau parcours.



Brioches de l'amitié

L'opération « Brioches de l'Amitié » qui s'est déroulée du 7 au 9 octobre au profit des enfants présentant un handicap a connu un beau succès. **Cette année : 1105,- Euros ont été versés à l'association pour 200 brioches (1103,50 Euros en 2016 et 964,50 Euros en 2015).** Merci à vous pour ces dons toujours bienvenus et merci à celles de nos associations qui ont bien voulu se dévouer pour cette noble cause.



Le carnet familial

Jubilaires juillet à décembre 2017 :

Mme WEBER née MAIRE Anne Marie, 87 ans, le 6 juillet
Mme ANGRAND née ORGEL Gabrielle, 88 ans, le 21 juillet
Mme BROZOVIC née FOURMANN Marie-Louise, 91 ans, le 2 août
Mme ORGEL née GERARD Justine, 92ans, le 8 septembre
Mme BAUMANN née MARCEL Huguette, 87 ans, le 16 septembre
Mme HENRION Marie-Joséphine, 94 ans, le 21 septembre
Mme HUBER née FIKUART Marthe, 92 ans, le 29 septembre
Mme ORGEL née GUNTHER Cécile, 92 ans, le 17 octobre
Mme DEMANGE Paulette, 87 ans, le 3 novembre
Mr ORGEL Albert, 87 ans, le 12 novembre
Mme HENRY née CIERLACZYCK Georgette, 90 ans, le 26 décembre
Mme BECHEREND née WILM Frieda, 96 ans, le 26 décembre
Mme KREUTZMANN née SCHELLENBERGER Marie-Louise, 89 ans, le 30 décembre

Nos compliments

Naissances :

KENNEL Tayson né le 28 juillet 2017 à Sarrebourg
HAFFNER Alexis né le 24 octobre 2017 à Saverne
BOH Capucine née le 8 décembre 2017 à Sarrebourg

Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents

Décès :

GOGUE Daniel, décédé le 24 juillet 2017 à Lorquin
KLEIN épouse SCHMITT Marie-Thérèse décédée le 19 août 2017 à Lorquin
BUDA Florian décédé le 15 octobre 2017 à Sarrebourg

Nos condoléances respectueuses aux familles dans l'épreuve.

Mariages :

GUICHARD Ronan et SCHNELL Amélie le samedi 22 juillet 2017

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux

Noces d'or :

CHARPENTIER Gabriel et WEISENBACH Arlette le 27 mars 1967 à Fraquelfing
GADEL Michel et KNIÉDEL Reine le 1^{er} avril 1967 à Lorquin
JULLY Jean Pierre et VOGEL Maryse le 3 juin 1967 à Lorquin
MARCHAL Gérard et COSTA Michèle le 22 juillet 1967 à Bruyères (88)



NOËL Georges et RIVARD Marie-France le 26 novembre 1966 à Niderhoff

Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur

La vie scolaire et périscolaire

Le collège des Deux Sarres :

Remise de diplômes pour les collégiens des Deux-Sarres

Le collège des Deux-Sarres a organisé une cérémonie de remise de diplômes du brevet et de certification en allemand. Les parents sont venus en nombre à cet événement.

Le principal a commenté les chiffres de la session 2017. Le collège des Deux-Sarres a présenté 91 élèves à l'examen du diplôme national du brevet pour la session 2017. Quarante-deux élèves ont obtenu leur premier diplôme, dont 68 avec mention. Cela représente un taux de réussite de 90,10 % avec vingt-quatre mentions très bien, vingt-sept mentions bien et dix-sept mentions assez bien. Les diplômes ont été remis aux lauréats. Et Nicole Pierrard, conseillère départementale, a offert à tous un cadeau de la part du conseil départemental. Du beau travail.



Formation des délégués de classe 2017 et réception à la mairie le 10 novembre

Dans le cadre d'une journée de formation de délégués de classe, le maire de Lorquin, a accueilli en mairie un groupe d'élèves du collège. A raison de 2 délégués de classe pour chacune des treize classes, 26 collégiens ont pris place dans la salle des mariages et du conseil municipal. Après avoir souhaité la bienvenue, le maire a expliqué le fonctionnement d'une commune, de ses compétences et de ses grands choix (la politique municipale, le budget,...). Il leur a précisé sa place dans la hiérarchie de l'appareil de l'Etat, le fonctionnement du conseil municipal et la raison d'être de ses adjoints. Pour conclure, il a fait un parallèle entre les droits et devoirs des représentants d'une municipalité et ceux de ces jeunes qui ont poussé le sens des responsabilités jusqu'à représenter leurs camarades au sein du collège. La présentation, écoutée avec attention par tous, a été suivie de quelques questions. Puis les élèves ont continué la journée à la salle des fêtes avec leurs professeurs qui les avaient accompagnés. Ils ont découvert ce qu'allait être leur tâche de délégué de classe pendant le reste de l'année scolaire. Durant la journée, le principal du collège Philippe SWIENTY est venu leur rendre visite.



La fête des écoles (30 juin 2017)

Encore une belle journée pour les enfants de notre école.





Saint Nicolas au Groupe Scolaire Jules CREVAUX (5 décembre 2017)

Un Saint-Nicolas toujours impressionnant mais si chaleureux et attendu.



Le périscolaire

Du 10 au 28 juillet 2017, 3 semaines de centre de loisirs avec pour thème : « **La machine à remonter le temps** ».

Au cours de ces 3 semaines de centre, le fil rouge sera le thème du temps, afin de permettre aux enfants de situer les différentes époques de l'histoire, de découvrir l'évolution des modes de vie, (moyens de communications, habitats, grandes inventions, musiques et arts) de la préhistoire jusqu'à nos jours et d'imaginer le futur !

Au programme : peinture rupestre, fossiles en plâtre, visite d'un site archéologique, art médiéval, visite d'un site médiéval, sortie dans un parc d'attraction... Ils sont aussi allés au parc d'attraction Didiland à Morsbronn-les-Bains (67360) et ils ont joué aux chercheurs d'or lors de la balade au train forestier d'Abreschviller. Bref, les trois semaines de juillet ont été bien remplies. Bravo à la directrice et à l'équipe d'encadrement.



La vie associative

La parole est aux associations.

L'Inter association

La nouvelle équipe de l'association des parents d'élèves (APEL) s'est réunie pour la première fois le 11 octobre pour établir le programme et préparer les activités futures. Le maire invité à cette occasion les a assurés du soutien et de la confiance de la commune. Une équipe bien sympathique et dynamique présidée par Pauline VAQUETTE.

Pauline VAQUETTE	Présidente
Emmanuel UNTEREINER	Vice-Président

Alexandre GEORGES	Trésorier
Maurigane DEHE	Trésorière adjointe
Peggy BOURST	Secrétaire
Elodie CODEMO	Secrétaire adjointe
Aimée AMURI	Premier assesseur
Isabelle HAMZA	Assesseur
Emilie JUNG	Assesseur
Anne-Caroline LOISEAU	Assesseur



La communauté de paroisses

Sainte Cécile (19 novembre 2017)

C'est d'abord à l'église de Lorquin que les chorales du secteur ont fêté Saint Cécile, patronne des musiciens. Devant de nombreux fidèles, l'abbé Martin Persem a célébré l'office dominical. Si la messe était consacrée à sainte Cécile, cette journée était aussi la première journée mondiale des pauvres et coïncidait également avec la collecte nationale du Secours Catholique. La célébration a été enrichie par la prestation des chanteurs de la chorale Diapason, dirigée par Dany PREGALDINY. Elle était renforcée par des éléments d'autres chœurs du secteur et par Martine MASSON et Raymond DOMMINGER, les organistes. Puis la messe terminée, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour partager une journée d'amitié et de convivialité.



Les associations sportives





L'association des parents d'élèves (Halloween 2017)

Samedi 28 octobre, la nouvelle équipe de l'Association de Parents d'Elèves de Lorquin a organisé un après-midi récréatif au lotissement des Boules. Dans un décor effrayant, 38 enfants se sont amusés pendant les activités bricolage, jeux et cavalcade. Pour terminer l'après-midi, tous se sont retrouvés dans la salle Sylvain Kastendeuch pour savourer un goûter en commun.



La vie du village

La médaille du travail

C'est dans la salle des associations que Carole Roux-Jeannin a reçu la médaille d'honneur régionale départementale et communale, catégorie argent. C'est pour vingt années passées au sein de la collectivité que Carole a été médaillée. Le maire a tout d'abord brossé le portrait de Carole puis Francis Kurtz, premier adjoint et père de Carole, a épinglé la médaille sous le regard de sa famille. Bravo Carole et bonne continuation.



L'inauguration du complexe sportif « Roger BORGHI »

L'histoire d'amour entre la commune et le club de rugby dure depuis vingt ans. Durant ce temps, le club a gagné plusieurs trophées et ses joueurs se sont distingués en phase finale du championnat de France. Les dirigeants ont investi sur l'avenir en créant une école de rugby réputée. En plus de célébrer avec éclat le vingtième anniversaire de l'Avenir Rugby Club (ARCL), Chantal GRENIER, Thierry LAFON et les officiels présents ont dévoilé une plaque au nom de l'ancien maire Roger BORGHI. C'est lui qui avait alors aidé à trouver un terrain et à dénicher des subventions. Chantal Grenier a remercié les joueurs, éducateurs, soigneurs, bénévoles et amis qui soutiennent et encouragent le club depuis vingt années. Une attention toute particulière a été adressée à Patrice SCHMIDT, qui a rejoint le club depuis ses débuts, et qui s'occupe depuis toujours de l'entretien du terrain et qui est aussi un des soigneurs du club. Pour conclure, elle a remercié son époux, Raoul, toujours présent à ses côtés dans ses nombreuses activités liées au rugby (en plus de la présidence du club, elle siège au comité départemental de rugby de Moselle). Olivia, fille de l'ancien maire Roger BORGHI, a remercié le club et sa présidente pour avoir baptisé le complexe de rugby du nom de son père : elle a dit combien celui-ci aurait été fier de la réussite de l'ARCL. Patrice DUMOULIN, représentant de la FFR (Fédération Française de Rugby), membre du comité directeur fédéral et Vice-Président de la ligue du Grand Est, a salué la réussite du club. Il a également excusé le parrain du club Jean-Pierre SKRELA, ancien international et capitaine de l'équipe de France, membre de la fédération nationale et ancien directeur technique national, retenu par d'autres impératifs. Bonne continuation.



Claude SKRELA



Jean-

Les fêtes de quartier

Toujours un agréable moment pour garder un contact étroit et pour accueillir les nouveaux arrivants. Surtout quand le soleil est de la partie.



Nos cérémonies du souvenir : toujours dignes, empruntes de respect et de panache

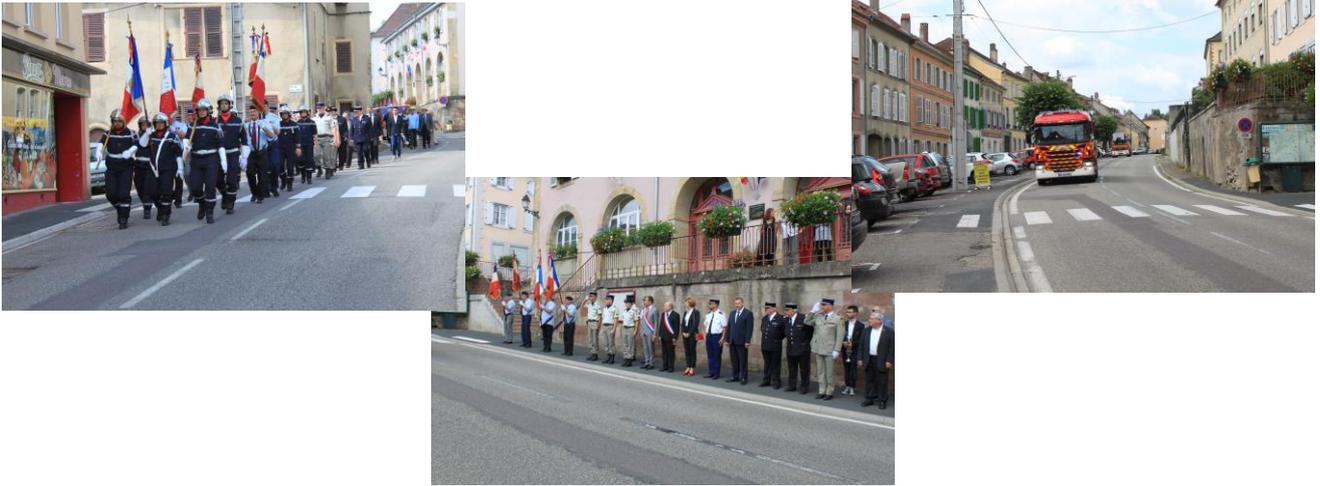
Merci aux enfants, aux enseignants, aux sapeurs-pompiers, aux porte-drapeaux, aux associations patriotiques, aux autorités militaires et civiles et aux Lorquinois toujours fidèles à ces rendez-vous.

La cérémonie hommage au 37°RIF (25 juin 2017)



Le 14 juillet 2017





Le 1^{er} octobre 2017 – Centenaire du Souvenir Français de Lorquin

Depuis sa création, sous l'impulsion de ses présidents et portedrapeaux successifs, l'association continue d'illustrer avec brio la devise : « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ». Une cérémonie émouvante. Bravo.





Le 11 novembre 2017



Le 15 juillet des Sapeurs-pompiers (Dîner dansant, retraite aux flambeaux et feu d'artifice) .

Un magnifique feu d'artifice, une retraite aux flambeaux très appréciée par les enfants et une soirée très conviviale pour tous. Un grand bravo aux pompiers et à l'association des parents d'élèves. Une belle initiative à renouveler.



La fête patronale (16 et 17 septembre 2017)

Le temps de la fête, les forains se sont installés au Pâquis, au bout de la rue André Jost. Cette fois-ci la météo n'a pas été trop exécrable, et adultes et enfants ont pu profiter de ce week-end dans la bonne humeur.

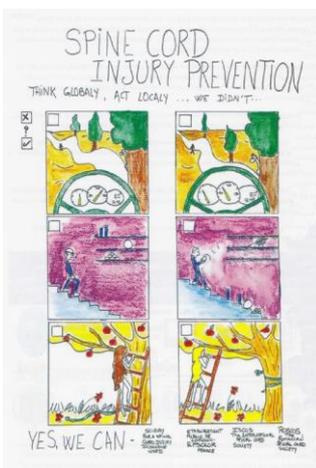


Lâcher de ballons à EPSOLOR (5 septembre 2017)

EPSOLOR participe à la prévention des blessures de la moelle épinière.

Mardi 5 septembre après-midi, les adultes handicapés physique ont effectué un lâcher de ballons afin de marquer la participation de médecins d'EPSOLOR (établissement public social de Lorquin) à la conférence internationale sur la prise en charge des lésions traumatiques de la moelle épinière. Une conférence pour échanger procédures et savoir-faire organisée du 3 au 5 septembre par l'université « Ovidius » de Constanta (Roumanie) au centre de soins de Techirghiol (Roumanie). Anne Laure HENRY, directrice-adjointe d'EPSOLOR et le docteur Olga SURDU avait fait le déplacement pour présenter le système médico-social français de soin et de prise des patients en France et à Lorquin. Le point final des échanges a été la téléconférence du mardi 5 septembre après-midi. Hamid Idiri, le directeur de la Mas était retenu par d'autres impératifs. Mais Jean-Pierre JULY, maire de Lorquin et membre du conseil d'administration d'EPSOLOR et Patrick REICHHELD, vice-président du conseil départemental et président du conseil d'administration d'EPSOLOR, ont échangé quelques mots avec les intervenants Roumains par visioconférence, dont le maire de Techirghiol. Lucette MELINE, qui représentait le directeur, aidée par le personnel soignant de la MAS, avait préparé les pensionnaires à la dernière phase des échanges. Les patients des centres de Lorquin et de Roumanie ont alors simultanément libéré des ballons marqués du logo de la campagne de prévention.

Une campagne d'affichage sur le thème « Yes we can » (Oui on peut) pour sensibiliser les autorités sanitaires internationales et les populations sur ce sujet a été réalisée. C'est EPSOLOR qui a remporté le 1^{er} prix parmi 8 affiches sélectionnées. Bravo à Isabelle PRUNEAU, Francis LAPLACE et Guillaume GUNTZ qui ont réalisé, sous la coordination du docteur SURDU et d'Evelyne DENIG, la psychologue de la MAS (maison d'accueil spécialisée) à EPSOLOR, une affiche qui a été sélectionnée pour l'exposition. Celle-ci, en six images, détaille les bonnes ou mauvaises réactions concernant la vitesse, l'inattention ou la non-observation de l'expérience des autres.



Le repas des aînés (29 octobre 2017)

Le dimanche 29 octobre s'est déroulé le traditionnel repas des aînés. 131 personnes avaient répondu favorablement à l'invitation de la commune et avaient pris place autour des tables joliment dressées dans la salle des fêtes par l'équipe de l'interassociation et son président Jean-Marie ORGEL Bravo à l'interassociation pour avoir si bien préparé cet évènement.



La Sainte-Barbe (9 décembre 2017)

C'est avec classe et panache que les soldats du feu du Centre d'Intervention de Secteur de Lorquin ont honoré leur sainte patronne au cours d'une soirée où les sapeurs en activité, les familles et les anciens se sont retrouvés.



Le calendrier des fêtes et des manifestations

Janvier

Dimanche 7 Janvier : Vœux de la Municipalité à 17h00 à la Salle des Fêtes (SDF)

Samedi 13 Janvier : Repas galettes par la Sportive Lorquinoise à la SDF

Vendredi 26 janvier : Don du sang par l'association des donneurs de sang à la SDF

Février

Dimanche 4 février : Marche et soupe aux pois par l'IA à la SDF

Dimanche 18 février : Carnaval des enfants par l'APEL à la SDF

samedi 24 février : AG et repas des Anciens sapeurs-pompiers à la SDF

Mars

Dimanche 5 mars: AG des Arboriculteurs à la SDF

Dimanche 11 mars : Bourse aux vêtements par l'APEL à la SDF

Vendredi 30 mars : Brocante de la Sportive au lotissement des Boullès

Avril

Dimanche 8 avril : AG de l'UNC à la SDF

Vendredi 13 avril : Réunion UNC Moselle Sud à la SDF

Mai

Dimanche 6 mai : Fête de printemps de l'APEL à la SDF

Mardi 8 mai : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur à la SDF

Vendredi 18 mai : Don du sang à la SDF

Juin

Dimanche 3 juin : Brocante nocturne de la Sportive au lotissement des Boullès

Vendredi 22 juin : AG du Yoga à la SDF

Dimanche 24 Juin : Tournoi des familles au terrain de football

Vendredi 29 juin : Fête des écoles par les écoles et l'APEL au Groupe Scolaire et à la SDF

Juillet

Samedi 30 juin et dimanche 1 Juillet : Fête du rugby et feu de la Saint-Jean au stade R. BORGHI

Vendredi 13 juillet : Bal populaire par l'amicale des sapeurs-pompiers à la caserne

Samedi 14 Juillet : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur à la SDF

Samedi 15 Juillet : Bal populaire et feu d'artifices par L'amicale des SP au CIS

Dimanche 29 Juillet : Fête de la Communauté de paroisses par le Conseil de Fabrique au terrain R. BORGHI

Août

Vendredi 3 août : Don du sang à la SDF

Samedi 4 août: Challenge de pétanque et cochon de lait à la Gare

Septembre

Samedi 1^{er} septembre : loto de rentrée par l'APEL à la SDF

Dimanche 2 septembre : Bourse aux vêtements de l'APEL à la SDF

Samedi 15 et dimanche 16 septembre : Fête patronale Place du Pâquis

Samedi 22 Septembre : Dîner dansant de l'interassociation à la SDF

Octobre

Dimanche 7 octobre : AG du Souvenir Français à la SDF

Vendredi 19 octobre : Don du sang à la SDF

Samedi 27 octobre : Cavalcade d'Halloween par l'APEL dans le village et au bâtiment du foot

Dimanche 28 octobre : Repas des Aînés par la Municipalité et l'IA à la SDF

Novembre

Samedi 3 novembre : Loto des donneurs de sang à la SDF

Dimanche 11 novembre : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur par la Municipalité à la SDF

Dimanche 18 novembre : Sainte Cécile et repas de la Chorale Diapason à la SDF

Décembre

Samedi 1 décembre : St Nicolas par l'école maternelle et l'APEL à la SDF

Samedi 8 décembre : Ste Barbe par les SP à la SDF

Vendredi 14 décembre : Repas de Noël du CAT à la SDF

Samedi 15 Décembre : Noël des enfants des SP au CIS

Dimanche 16 Décembre : Repas du Club de l'amitié à la SDF



Bûche de Noël : la meilleure recette

Préparation 1 h 30 mn Cuisson 10 mn Temps Total 1 h 40 mn



Ingrédients / pour 8 personnes

- **Gâteau :**
- 100 g de **sucre**
- 100 g de **farine**
- 5 **œufs**
- 1 sachet de **sucre** vanillé
- **Crème :**
- 100 g de **sucre** en morceaux
- 1/2 tasse à **café** d'eau
- 3 jaunes d'œuf
- 250 g de **beurre doux**
- 100 g de **chocolat noir**
- 2 ml d'extrait de **café**

PREPARATION Bûche de Noël : la meilleure recette

1. **Gâteau roulé** : travailler ensemble 4 jaunes d'œuf avec le sucre et le sucre vanillé. Quand le mélange est crémeux, ajouter un œuf entier, et travailler quelques minutes à la spatule. Ajouter peu à peu la farine au mélange, puis les blancs battus en neige ferme d'une main légère. Appliquer un papier sulfurisé, légèrement beurré, sur une plaque rectangulaire, et étaler la pâte régulièrement. Mettre à four chaud (200°C, thermostat 6-7) pendant 10 minutes. Sortir le gâteau, le retourner sur une surface froide, sans enlever le papier (idéal = plaque marbre) et le recouvrir d'un torchon (ramolli par la vapeur, il sera plus facile à rouler).

2. **Crème au beurre** : faire fondre le sucre dans l'eau sur feu doux pour obtenir un sirop épais. Verser lentement le sirop chaud sur les jaunes d'œuf sans cesser de remuer avec un fouet jusqu'à complet refroidissement. Rajouter le beurre ramolli en pommade, et mélanger afin d'obtenir une crème lisse. Partager la préparation en deux. Parfumer une moitié avec le café, l'autre avec le chocolat fondu dans un peu d'eau.

3. **Pour finir**

Montage : retirer le papier sulfurisé du gâteau. Tartiner de crème au café, et rouler le tout dans le sens de la longueur. Egaliser les extrémités, qui serviront à confectionner des «nœuds». Recouvrir de crème au chocolat, rajouter les «nœuds», et imiter l'écorce à l'aide d'une fourchette tirée délicatement sur la longueur. Décorer à votre guise. Réserver au frais

---0---0---0---

Se prémunir du froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

En période de grand froid

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.



Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.





Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe sans surchauffer.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »



MINISTRE CHARGE DE LA SANTE

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute) • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • social-sante.gouv.fr • www.santepubliquefrance.fr



Santé publique France

Le Pacte civil de solidarité PACS)



PACS en mairie

A compter du 1^{er} novembre 2017

Composition d'un dossier de demande de PACS

Vous êtes domicilié(e) sur la commune de Lorquin (ou vous allez prochainement vous y installer) et vous souhaitez vous pacser.

Voici la liste des pièces à fournir :

- ✓ **Une déclaration conjointe d'un PACS** (formulaire CERFA 15725*2) avec les attestations sur l'honneur d'absence de lien parenté ou d'alliance et de résidence commune (même formulaire CERFA). Le formulaire est disponible sur www.service-public.fr (le formulaire est gratuit)
- ✓ **Une convention de PACS**. Un modèle de formulaire est disponible sur www.service-public.fr
- ✓ **Une copie de l'acte de naissance** pour chaque partenaire de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) à obtenir auprès de votre commune de naissance
- ✓ **Une copie de la pièce d'identité** pour chaque partenaire (pièce en cours de validité)
- ✓ Des pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ainsi que la copie du jugement de protection ¹
- ✓ Des pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/é à l'étranger ²

Attention ! Le dossier PACS doit être complet pour être enregistré.

¹ Pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :

- ° Pièce d'identité du tuteur ou curateur
- ° Décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

² pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/é à l'étranger :

- ° Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, une copie intégrale de leur acte de naissance étranger de moins de 6 mois)
- ° Un certificat de coutume
- ° Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes
- ° Une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes

Joyeux Noël
Bonne et heureuse année 2018

